

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole de SPERACEDES
12, rue du Docteur Belletrud
06 530 SPERACEDES
04 93 60 58 43
ecole.0060572P@ac-nice.fr
Directeur : François Bouffault

Date : Mardi 13 juin 2017, 18h.

PARTICIPANTS :

-Membres titulaires

Monsieur PASQUELIN : Maire de SPERACEDES

Madame JOURDAN : Enseignante maternelle

Madame CAMPOLO : Enseignante maternelle et élémentaire

Madame CHEVILLON : Enseignante élémentaire

Madame CHIOCCI : Enseignante élémentaire

Monsieur BOUFFAULT : Directeur

Madame LESTRELIN : Représentante des parents d'élèves

Madame CASTELLANO : Représentante des parents d'élèves

Monsieur GAREAU : Représentant des parents d'élèves

Madame DOMINGUES : Représentante des parents d'élèves

Autres personnes invitées

Madame CHOISY : Directrice du centre de loisirs

Madame KLOUMAN : représentant la communauté de communes

Madame MISCIGLIA : Présidente de l'APE

Madame BUDDE (Cantine)

Madame GARION (ATSEM)

Délégués élèves : Orégane KERNER, Dany GRAUWELS, Yan GARINO

Excusés :

Monsieur GUITTON : IEN Val de Siagne

Madame ELLENA : DDEN

Monsieur SCORDO : Adjoint aux écoles

Madame JURION : Psychologue Education Nationale

Monsieur FIORETTI : Enseignant spécialisé

Madame GANOFISKY : Enseignante élémentaire

ORDRE DU JOUR :

Intervention des délégués élèves

Effectifs rentrée 2017

Point sur les projets pédagogiques en cours.

Point sur les manifestations de fin d'année.

Point sur le PPMS

Point sur les travaux.

Rythmes scolaires

Constitution du bureau des élections de parents d'élèves pour l'année 2017/2018.

Questions diverses reçues par les parents d'élèves élus avant le lundi 12 juin à 12h.

INTERVENTION DES DELEGUES ELEVES

Intervention Dany et Yan délégués de la classe de CE1 CE2.

Remerciements pour le ski, le cross, le carnaval. Les délégués montrent un grand intérêt concernant le travail autour du goût et de la cuisine. Ils nous parlent aussi des progrès en informatique grâce aux ordinateurs et tablettes mis à disposition et à l'intervention de Corinne.

Intervention d'Orégane déléguée élève de CM1-CM2.

Elle rapporte les propos des élèves de la classe de CE2 CM1 qui souhaitent évoquer certains projets de l'année, notamment le spectacle de danse et tout le travail effectué autour de la Chine

Pour la classe des CM1 CM2, elle remercie pour les projets qui ont vu le jour cette année et ont permis de tisser des liens plus forts et de permettre l'entraide entre les élèves, les sorties de ski, de voile, le spectacle de danse et la Fête de la nature.

EFFECTIFS RENTREE 2017

Voici les effectifs suite à la campagne d'inscription :

PS 8, MS 9, GS 12, CP 14, CE1 15, CE2 17, CM1 19, CM2 16

109 élèves à la rentrée scolaire 2017 contre 115 cette année.

PROJETS PEDAGOGIQUES S'ACHEVANT

Projet danse, 4 classes et demie, projet de circonscription, (financement mairie pour les transports)

Projet Musique 5 classes, en collaboration avec le conservatoire (financé par la mairie)

Projet ski, 4 classes et demie, financement : CG06, APE (Mairie pour les transports)

Projet voile 1 classe et demie financement OCCE (Mairie pour les transports)

Projet sciences en collaboration avec la CAPG

Projet art (espace d'art concret, financement Mairie pour les transports)

Merci à tous les partenaires Mairie, parents, associations, Inspection.

A noter les projets en cours d'achèvement : Intervention de l'association « Élément-terre » le 13 juin 2017, financée par l'APE, intervention échecs dans la classe de Karine, financé par l'APE.

POINT SUR LES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE

Sur le plan de la sécurité, l'OCCE, qui permettait à l'école d'organiser des manifestations hors temps scolaire refuse maintenant l'organisation de tout spectacle ou kermesse avec accueil de public.

L'APE, en la personne de sa présidente, invitée ce soir, a proposé de prendre la responsabilité de l'organisation des deux manifestations : Le spectacle du jeudi 22 et la fête de l'école du 30.

Nous sommes actuellement sur un plan Vigipirate qui nécessite d'avoir un dispositif de sécurité en rapport avec ce risque.

Pour la dernière manifestation (CROSS) nous avons : 2 agents de sécurité qui ont bloqué les accès véhicules et ont été présents sur toute la durée de la manifestation.

L'école et l'APE font appel à Monsieur le Maire et à son pouvoir de police pour mettre en place un dispositif à la hauteur du risque.

Le Directeur rappelle que pour les communes des environs (Le Tignet, Peymeinade , Cabris) les fêtes d'école avec accueil du public ont laissé place à des kermesses sur des après-midi banalisés sur les horaires scolaires.

Ces précisions étant faites, la question est posée à Monsieur le Maire et à Madame la Présidente de l'APE :

« Maintenons-nous ces 2 manifestations sous leur forme actuelle ? »

Réponse de la commune qui mettra à disposition 2 agents de sécurité pour le spectacle du 22 juin et la kermesse et la fête de l'école du 30 juin.

Mme Karine Misciglia, relève que sans la recette de la kermesse le projet ski ainsi que d'autres projets seraient compromis.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Pour rappel, le PPMS est le document officiel et obligatoire mis à jour, qui définit les conduites à tenir en cas de danger précis.

Pour chaque risque, une réponse adaptée est apportée.

Le Directeur profite de ce conseil d'école pour faire quelques rappels vers les différents personnels concernés :

- enseignants,
- ATSEM
- Personnel cantine
- Personnel du centre de loisirs

Le matériel dédié est uniquement réservé à un usage dans la cadre du PPMS, les bouteilles d'eau par exemple ne doivent pas être utilisées à une autre fin. Il faut bien différencier les signaux d'alerte, les enfants y sont habitués et grâce à des exercices savent réagir. L'usage des portables est prévu dans le PPMS, il convient donc de l'avoir toujours sur soi, il en est de même des clés, une porte fermée bloquera un chemin de fuite.

Les signaux d'alertes sont les suivants :

Sirène -> Incendie -> Evacuation

Tremblement (séisme) -> Les élèves se laissent glisser sous la table, l'enseignant ouvre la porte et reste sous le linteau -> au signal de l'enseignant ils sortent en se protégeant la tête.

Corne de brume -> Mise à l'abri, mise en place de la cellule de crise, occuper les élèves

Sifflet -> Intrusion, l'enseignant décide de la marche à suivre pour sa classe (fuite ou confinement).

Ils commandent une conduite qui doit être réflexe :

Incendie => Evacuation (Exercice réalisé trois fois par an)

Séisme => Evacuation particulière en deux temps « séisme »

Nuage toxique, risque nucléaire, risque météo => Mise à l'abri

Intrusion => Fuite ou Confinement dans les lieux prévus

Cette année trois exercices incendie, un exercice Intrusion (confinement), un exercice séisme, un exercice nuage toxique ont été réalisés.

Actuellement les lieux de confinements existant pour le risque INTRUSION ne conviennent que pour « les risques lointains » car il s'agit de la cantine et de la salle du centre de loisirs (type Tocqueville), Pour les risques « immédiats, proches » il n'y a pas de salle de confinement (à proximité immédiate des classes) car les travaux n'ont pas été réalisés.

POINT SUR LES TRAVAUX

Avancement des travaux de la salle multi activités.

Réponse de la Mairie : Ils seront normalement terminés fin juin.

Les travaux sur les salles de confinement ont été lancés, deux salles ont été équipées (cantine et salle du centre de loisirs), le confinement rapide en cas d'intrusion est donc toujours impossible, les lieux à proximité des salles de classe n'étant pas équipés.

Réponse de la Mairie : Travaux pour la mise en sécurité des lieux (salles de confinements), à l'étude, pas de date avancée. Il s'agit donc d'un retour en arrière par rapport à ce qui était annoncé au dernier Conseil d'Ecole.

En ce qui concerne l'abri de jardin en bois pour ranger les jeux d'extérieur dans la cour du bas de la maternelle, la mairie est en attente du modèle de cabane à commander.

Le Directeur signale quelques conflits avec le chantier de la salle de multi-activités (présence de personnel et outils qui pourraient tomber) et rappelle que dans ce cas le Maire doit être prévenu afin qu'il fasse corriger le problème par l'entreprise.

RYTHMES SCOLAIRES

L'association des parents d'élèves a effectué un sondage auprès des parents d'élèves et nous propose un retour sur les trois questions :

Quels ont été les apports des 5 matinées ?

Quels ont été les inconvénients des 5 matinées ?

Êtes-vous favorable à un retour aux quatre jours ?

Sur une trentaine de réponses obtenues :

Les points positifs apparaissant sont : le fait de finir plus tôt et un plus grand temps pour les apprentissages fondamentaux.

Les points négatifs sont : la fatigue des enfants (très souvent citée), le fait de ne pas avoir la pause du mercredi avec un lever plus tardif ce jour là. Le centre de loisirs consulté annonce qu'effectivement avant le passages aux 5 matinées très peu de familles confiaient leurs enfants le mercredi (de 5 à 10 au total sur les communes de Spéracèdes et Cabris).

Seules 2 familles sur 30 se prononcent pour le maintien à 5 matinées

La Commune de Spéracèdes, souhaite revenir à la semaine des 4 jours. Le Maire explique l'avantage financier important pour la commune.

Le tour de table fait apparaître les points suivants :

La fatigue des élèves revient la plupart du temps pour l'ensemble des parents et trois enseignantes

L'avantage des 5 matinées qui permettent une répétition et une spirauté des apprentissage n'est soutenu que par deux enseignants. En ce qui concerne la maternelle l'intérêt des 5 matinées n'apparaît à personne et les après-midi très courts minimisent la durée des apprentissages après la sieste.

Le vote a lieu et fait apparaître une très forte majorité pour le retour à 4 journées de classe.

10 personnes participent au vote : les 4 parents élus présents, Monsieur le Maire et les 5 enseignants titulaires.

Le résultat est le suivant (cf délibération)

Texte du vote :« Evolution de l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2017 en faveur d'une organisation dérogatoire permettant d'organiser les apprentissages sur 4 jours sous réserve de l'autorisation de l'IA-DA-SEN »

Collège Education Nationale : 3 pour 2 contre

Collège mairie : 1 pour 0 contre

Collège parents d'élèves élus : 4 pour 0 contre

Il reste à définir les horaires de la journée de classe avant le 28 juin 2017 en incluant les impératifs de la cantine et du centre de loisirs.

Le Conseil d'Ecole délibère et donne, à l'unanimité, libre choix aux enseignants et au Maire sur les horaires (le centre de loisirs sera consulté pour la faisabilité).

CONSTITUTION DU BUREAU DES ELECTIONS POUR 2017-2018

Madame Jourdan Enseignante

Madame Domingues Parent d'élève élue

Monsieur Bouffault Directeur

QUESTIONS DIVERSES POSEES PAR LES PARENTS D'ELEVES ET PARVENUES AVANT LUNDI 12/06 A 12H.

- Qui remplacera Corinne à la bibliothèque à la rentrée ?

Réponse du Maire : La question est à l'étude

- Qui la remplacera pour l'informatique ?

Réponse de la Mairie : Corinne resterait peut-être pour l'informatique (quelques heures)

- Problèmes de qualité des repas et goûters.

Réponse de la Mairie : Dès que cela sera possible, projet de se séparer de la cuisine centrale actuelle, la cuisine centrale de Peymeinade sera choisie.

- Demande sondage auprès des parents pour savoir s'ils souhaiteraient avoir des repas complètement bio ?

Réponse de la Mairie : Un sondage peut être effectué à titre informatif. Selon les retours la SCOLAREST, pourra être sollicitée pour en demander la faisabilité ainsi que le tarif . Monsieur le Maire annonce la demande de la création d'une cantine pour l'école maternelle dans l'ancienne maison médicale.

- Serait-il possible de mettre en place un cycle natation pour les petites classe de primaire (CP, CE1)

Réponse du Directeur : à l'étude avec un partage des frais de déplacement avec l'école de Cabris cela concernerait prioritairement les classes de CP.

- Est-il possible de connaître les résultats du diagnostic amiante et auprès de qui ceux-ci sont-ils consultables ?

Réponse du Directeur, le diagnostic est disponible sur demande dans mon bureau.

La séance est levée à 20h15.

PJ : feuille d'émargement, Délibération

Fait à Spéracèdes, le 15 juin 2017.

Le Président du Conseil d'École :

Monsieur BOUFFAULT

Les Secrétaires de séance :

Mme LESTRELIN

Mme DOMINGUES



AVIS DU
CONSEIL
D'ÉCOLE

Ecole : Primaire de SPERACEDES
Circonscription : Val de Siagne

Séance (ordinaire/extraordinaire)¹ du 13 juin 2017, sous la Présidence de
François BOUFFAULT Directeur

VOTE	Nombre de membres présents en début de séance	10	Nombre de membres présents au moment du vote	10
Suffrages Exprimés :	Pour l'adoption	8	Contre l'adoption	2
			Abstentions	0

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : Organisation du temps scolaire à la rentrée 2017

Référence : Courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 13 juin 2017

Énoncé : Evolution de l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2017 en faveur d'une organisation dérogatoire permettant d'organiser les apprentissages sur quatre jours, sous réserve :

- de confirmation des préconisations par la réglementation
- d'autorisation de l'IA-DASEN (selon les critères indiqués)

Fait à SPERACEDES le 13/06/17

Signature du Président du Conseil d'école













Avis joint au PV du conseil d'école

Transmise le : 16/06/17

- à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN)
- à la Mairie ou à l'EPCI avant le 28/06/17, délai de rigueur

¹ Barrer les mentions inutiles

Personnes présentes au conseil d'école du 13/06/2017

NON Prénom	Fonction	Signature
BOUFFAULT Françoise	Directeur	
CASTELLANO Valérie	Parent élève délégué	
CARPOLO Sophie	Enseignant	
JOURDAN Valérie	Enseignant	Jourdan
KLOSTMAN Frédérique	Coord. burosc CAPC	
PASQUELIN Joëlle	DAIPE	
CHIOCCI Sylvie	Enseignante	
ERLION Solange	ATSEM GS/CP	ERLION
LEPREIN Edouard	Parent élève délégué	
DOMINUES Stéphanie	Parent élèves délégué	
BUADE Anais	Contraire	
MISCIGLIA Carmine	Présidente APE	
CHERRY Coa	Directrice AL	
GAREAL Jean Xavier	Parent élève Délégué	
CHEVUON Karim	Enseignante	